

Compression des dépenses de l'État

Une voix: Vous devez manger beaucoup de «baloney».

M. Diefenbaker: J'ai entendu toutes sortes d'explications. Mais pouvez-vous vous représenter le ministre de l'Agriculture assis avec un groupe autour d'une table ronde comme le roi Arthur célèbre depuis des siècles alors qu'il n'a peut-être jamais existé? Que pensent les pays d'Amérique du Sud de cette réflexion du ministre? Un correspondant d'un de ces pays m'a demandé qui était ce type-là. J'ai dû lui expliquer que c'était le ministre de l'Agriculture du Canada.

Nous parlons de gaspillage et d'extravagance. Comment peut-on s'attendre à autre chose avec un premier ministre qui n'arrête jamais de faire des dépenses? Il y a le 24 de la Promenade Sussex. Il y a sa maison de campagne. Le Taj Mahal est peu de chose à côté! Si le premier ministre gaspille les deniers publics comme il l'a fait en dépensant \$400,000 pour embellir les lieux où il vit, pouvez-vous vous attendre à ce que le cabinet agisse différemment? Quelle est son attitude à l'égard du Parlement? Je ne veux pas déterrer les vieilles querelles, mais je pense à cette piscine—elle a coûté au départ \$200,000. Il a dit que certains philanthropes canadiens lui en avaient fait don. Apparemment, il en a payé une partie lui-même puisque l'un de ses ministres l'a dit. Mais quelle somme a-t-il fournie? C'est peut-être \$25 ou \$30? Pourquoi a-t-on refusé de dévoiler ces renseignements au Parlement?

Monsieur l'Orateur, il n'était pas question de philanthropie dans ce cas, mais de cupidité car avant de faire leurs dons, ces philanthropes ont communiqué avec le ministère du Revenu national et il a été convenu que les sommes qu'ils fourniraient seraient déductibles de leur impôt à titre de dépenses. Donc, si c'est vous et moi qui payons, monsieur l'Orateur, pourquoi avec toute la vénération qu'il a dit avoir aujourd'hui pour le Parlement—je ne l'ai jamais vu mettre autant de sentiment dans ses discours—pourquoi le premier ministre ne devrait-il pas...

Une voix: Pourquoi pas?

M. Diefenbaker: Il pensait nous apprendre à faire marcher le Parlement. Lui qui a tout fait pour le détruire, prétendre nous enseigner à le faire fonctionner! Vous voyez ce que je veux dire encore une fois. J'espérais que le ministre des Transports (M. Lang) serait ici aujourd'hui. Il n'est resté qu'un moment. Il a réussi à se rendre célèbre: il s'élève dans l'air comme si c'était son élément naturel. Malheureusement, c'est à nos frais.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Il se rend à Calgary en avion parce qu'il n'y a pas là-bas de représentant du gouvernement. Mais comme par hasard, son voyage coïncide avec un match de la coupe Grey. Total, \$8,000. C'est ainsi qu'il a dépensé \$750,000 en trois ans. Quant à savoir ce qu'il avait dépensé avant cela, impossible—les documents ont disparu. Quand il s'agit des tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau et autres tarifs ferroviaires, il veut faire admettre par les agriculteurs de l'ouest le principe du paiement par l'utilisateur. Lui, c'est l'utilisateur, c'est nous qui payons.

Des voix: Oh, oh!

[M. Whelan.]

M. Diefenbaker: Dimanche, il nous a fait une jolie déclaration à l'émission Cross-Country Check-Up. Il commence par expliquer l'inexplicable, à démontrer l'invisible, et voilà qu'il nous lance l'observation suivante: il y a des ministres qui ont dépensé plus. Il devrait y en avoir beaucoup ici aujourd'hui, car j'aimerais leur donner la possibilité de se lever pour se faire reconnaître. Et voilà comment le gouvernement agit d'un bout à l'autre du pays. Les gens demandent: que va-t-il arriver à Lang? Je suis allé dans l'Ouest, et ce que je puis vous dire c'est qu'après la prochaine élection, il va chanter l'Auld Lang Syne en guise d'adieu.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Un beau canard s'en va voLang... Visa le noir, tua le blanc...

M. Diefenbaker: Si l'honorable parlementaire était ici, je continuerais dans cette veine. J'ajouterais simplement que lorsque ceux d'en face se seront décidés à se soumettre au verdict populaire, il n'y aura pas d'avion assez rapide pour nous en débarrasser. Au temps de la dépression et de la sécheresse, les agriculteurs de l'ouest du Canada ont connu des conditions de vie que l'on n'avait encore jamais vues et qui ne se sont pas reproduites depuis. Ceux qui avaient de petites voitures ne pouvaient s'en servir faute de carburant et ils les attelaient à un cheval ou deux; on avait baptisé cet équipement du nom du premier ministre canadien d'alors: c'était donc les charettes Bennett. Pourquoi ne pas baptiser les avions à réaction de luxe comme celui qu'utilise le ministre les «Otto-mobiles». Il mérite bien d'entrer dans les annales de notre histoire comme l'homme qui aura fait «s'envoler» trois-quarts de million de l'argent des contribuables. J'aimerais connaître aussi le nom des autres ministres qui ont fait danser l'anse du panier dans le même style. Je sais que le ministre de l'Agriculture ne pourrait en être, car il passe son temps à des tables rondes. Mais quels étaient les autres? Ne peut-on avoir plus de renseignements à leur sujet? Oh, je vois, le ministre va nous en donner.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement et j'aimerais rappeler au très honorable député qu'il a acheté les deux premiers avions à réaction. Je suis sûr qu'il ne les a pas achetés pour les laisser dans les terminaux des aéroports mais pour servir les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Je vois que ce qui reste du ministère applaudit, l'honorable représentante de Colombie-Britannique aussi. Je dis que les membres du gouvernement utilisent les appareils d'une façon qui ne peut se justifier, à des fins personnelles.

● (1620)

Voilà où en sont les choses. Toute l'eau de l'océan n'arriverait pas à laver le ministre des Transports de cette faute, car ce qu'il a fait est impardonnable. Il s'excuse en disant qu'il n'est pas seul dans son cas. Personne ne proteste contre l'utilisation de l'avion, mais à condition que ce soit pour raison de service. Quant à moi je préférerais autre chose qu'un jet ultra-rapide. L'ennui c'est qu'aujourd'hui l'avion est devenu l'attribut personnel des ministres, et tant pis pour le contribuable.